

- MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS (EFFECTIFS) D'EMPLOI(S) VACANT(S) (NON POURVUS) ET CREATION

- En application des dispositions combinées des articles L.253-5 et R.253-7 (compétences générales du CST), et L.542-1 à L.542-35 du Code général de la Fonction publique-

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CORSE

Références juridiques :

- Code général de la Fonction publique – Articles L.253-5 et R.253-7 (compétences générales du CST), et L.542-1 à L.542-35.

Pièce(s) administrative(s) jointe(s) au dossier examiné par le Comité Social Territorial :

- UNE NOTE ADMINISTRATIVE DE PRESENTATION DU DOSSIER (CF. RECUEIL DES NOTES ADMINISTRATIVES RELATIVES A LA REGLEMENTATION APPLICABLE AU CHAMP D'ACTION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL) ;

- Un courriel en date du 09 février 2026, de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du CAP CORSE, sollicitant l'avis du Comité Social Territorial quant à la mise à jour du tableau des effectifs de l'établissement ;

- Un projet de délibération relatif au nouveau tableau des effectifs.

DELIBERATION ET AVIS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

OBSERVATIONS :	VOTE(S) :	AVIS :
- NEANT ☒	- UNANIMITE ☒	- FAVORABLE ☒
- cf. PV du CST ☐	- Majorité ☐	- Défavorable ☐
⇒ observations écrites ☐		
⇒ dossier incomplet ☐	Voix Pour : __	- Partage égal des voix ☐
⇒ dossier n'entrant pas dans le champ de compétence du CST ☐	Voix Contre : __	(avis réputé avoir été donné - Article R.254-66 du code général de la fonction publique)
⇒ dossier sans objet ☐	- Abstention(s) : __	- Néant (aucun avis d'émis) ☐

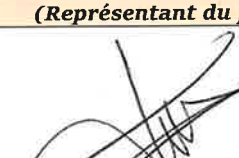
DELIBERATION ET AVIS DES REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

OBSERVATIONS :	VOTE(S) :	AVIS :
- NEANT ☒	- UNANIMITE ☒	- FAVORABLE ☒
- cf. PV du CST ☐	- Majorité ☐	- Défavorable ☐
⇒ observations écrites ☐		
⇒ dossier incomplet ☐	Voix Pour : __	- Partage égal des voix ☐
⇒ dossier n'entrant pas dans le champ de compétence du CST ☐	Voix Contre : __	(avis réputé avoir été donné - Article R.254-66 du code général de la fonction publique)
⇒ dossier sans objet ☐	- Abstention(s) : __	- Néant (aucun avis d'émis) ☐

AVIS DES DEUX COLLEGES :

CONCORDANT ☒

DISCORDANT ☐

Signature du Président du Comité Social Territorial	Signature du Secrétaire (Représentant de l'administration territoriale)	Signature du Secrétaire Adjoint (Représentant du personnel)
 LECCIA JEAN-PIERRE		

SEANCE DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL EN DATE DU :

Dossier examiné en C.S.

Séance du :

0 5 MARS 2026

Secrétariat du Comité Social